

INSPECTRICES OU INSPECTEURS EN PRÉVENTION DES INCENDIES (2 POSTES PERMANENTS ET 1 POSTE TEMPORAIRE)

Vos principales responsabilités consisteront à effectuer des inspections de prévention des incendies, à rédiger des rapports d'inspection et à émettre des avis en vue d'éliminer ou de corriger les risques d'incendie. Vous devrez également préparer ou diriger l'élaboration des plans d'urgence et d'évacuation et voir à la réalisation de programmes de formation et d'éducation auprès des brigades industrielles, du personnel des édifices commerciaux ou publics, du public en général ainsi que du personnel du service. Aussi, vous devrez effectuer la recherche des causes et circonstances des incendies.

Titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention incendie ou d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sécurité incendie. Vous possédez un (1) an d'expérience pertinente, connaissez bien les lois, règlements, codes et normes régissant la prévention des incendies et démontrez de bonnes habiletés pour communiquer en anglais. Vous devez également posséder un permis de conduire de classe 4A ainsi qu'un véhicule et consentir à l'utiliser aux fins de l'emploi.

Nous cherchons à combler **deux (2) postes permanents** et un **(1) poste temporaire d'une durée de 12 mois** avec possibilité de prolongation dans le but d'assurer la relève, l'échelle de rémunération hebdomadaire 2006 (en révision) se situe entre 645,62 \$ et 1 122,82 \$ selon un horaire de 37 h 30.

Pour soumettre votre candidature d'ici le **9 avril 2010**, visitez la section « Emplois » de notre portail au www.sherbrooke.ca.

Nous vous remercions de votre intérêt. Seules les personnes retenues seront avisées. La Ville de Sherbrooke s'est dotée d'un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones ainsi que les membres de minorités visibles ou ethniques. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est exigée pour les diplômés obtenus hors du Québec.

SEULES LES CANDIDATURES REÇUES SUR LE PORTAIL DE LA VILLE DE SHERBROOKE SERONT CONSIDÉRÉES.

NOUS SERONS PRÉSENTS AU SALON PRIORITÉ EMPLOI LES 26 ET 27 MARS 2010!
Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur l'emploi d'inspectrice ou inspecteur en prévention des incendies, vous pouvez assister à l'une de nos conférences au Salon Priorité Emploi.

Horaires : vendredi de 14h00 à 14h30 et samedi de 11h30 à 12h00